^{5ème} Réunion CDP du 13/04//2024

Objet : Projet de Compte-rendu de la 5ème réunion du «Conseil Pastoral Diocésain » du 13/04/2024

Participants: Mgr Francis Bestion, Louis Brossolet, David Wosynski, Don Raphaël, François Peyre, Alain Frémont, Renée Talamona, Sœur Émilie, François Armand, Marie Jo Gatignol, Jean-Paul Abgrall, Gilles Texier, Emmanuel Couderc, Marie-France Bourquin, Guilmaume Massoni, Évelyne Rosier, Jean-daniel Colle, frère Danik, Nicole de Lubersac, Marie-Odile Vouilloux, Dominique Lamirand, Béatrice Patier.

Rappel de l'ordre du jour :

- Prière et Présentation de la journée par Mgr Francis Bestion et M.O. Vouilloux
- Travail sur les restitutions des carrefours de la précédente réunion
 - Approfondir le diagnostic
 - Clarifier les misions jugées prioritaires pour les prêtres
 - Clarifier les notions de clochers, Paroisses, communauté locale, Espace missionnaire
- Comment susciter des élans pour la mission ?
- Réflexion autour des Pôles spirituels

Dates des prochaines rencontres du CDP: 5 octobre 2024 – 8 Févier 2025 et 5 avril 2025

1. PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE par Mgr Francis BESTION et Marie-Odile VOUILLOUX

Le père Évêque remercie les participants, et souhaite notamment un heureux anniversaire à la personne qui a préféré être présente à ce rendez vous du CDP, remettant à ce soir les festivités familiales.

Il regrette quelques absences, alors que ces réunions sont planifiées très à l'avance permettant à chacun de gérer son agenda en tenant compte des dates arrêtées.

Puis, il introduit la rencontre dont l'objectif est d'exploiter le bon travail résultant des carrefours de la précédente réunion, avec 4 thèmes de réflexion qui en sont issus.

* *

Des dossiers sont remis aux participants comportant, d'une part, des éléments de diagnostic : ceux-ci n'ont pas vocation a être diffusés au-delà des participants.

D'autre part, des références de nature canonique sont commentées par le Père Évêque sur les notions de Diocèse (portion du peuple de Dieu) et de paroisse (can 515) : avec la double dimension de « communauté de fidèles établie de manière stable, où se réalise la volonté du Christ de rassembler son peuple », ET « lieu d'une autorité ecclésiale garantissant la prise en charge pastorale de tous les fidèles, pour que s'y réalise l'intégralité de la mission confiée par le Christ à l'Église ».

2 – LES CONCLUSIONS DES 4 CARREFOURS

Les restitutions des 4 ateliers se font ci-dessous par thème et non par groupe.

En fonction du temps imparti, le thème de la Clarification les notions de « clochers, Paroisses, communauté locale, Espace missionnaire » est celui qui a été le moins développé.

1 – APPROFONDIR LES ÉLÉMENTS UTILES POUR POSER UN DIAGNOSTIC ET DES PRIORITÉS D'ACTIONS

Le diagnostic remis composé, par communes, des nombre d'habitants et d'éléments issus de ceux dont dispose le Diocèse. Il sera complété :

- des messalisants : pour cela Renée Talamona est sollicitée pour se rapprocher des prêtres des espaces missionnaires et obtenir de leur part les informations nécessaires au niveau de chaque communauté locale ;
- il est également proposé (à confirmer) d'ajouter des données sur les personnes impliquées dans la pastorale des jeunes, les catéchistes, et les aumôneries de paroisses et d'écoles privées, ainsi que les jeunes, adolescents et adultes engagés dans un parcours vers le Baptême et la confirmation.

^{5ème} Réunion CDP du 13/04//2024

Il est souligné que l'analyse de ce diagnostic devra différentier les milieux (urbain, rural) pour identifier des potentiels et aussi des lieux à évangéliser, comme par exemple ceux bénéficiant de fréquentation durant les vacances d'hiver et d'été.

2 – LES PÔLES SPIRITUELS

Plusieurs visions de cette notion ont été abordées :

• des lieux de temps spirituels, où se déroulent des célébrations ou des réunions du type « Équipe Notre Dame », ou bien où ont lieu des pèlerinages locaux, la Corrèze ne bénéficiant pas de lieu de pèlerinage diocésain.

Les groupes de louange rentrent dans ce dispositif. Une illustration est donnée de la création à Ussel d'un tel groupe composé de jeunes.

ou

un <u>lieu organisé</u> autour d'un certain nombre de propositions où se concentre toute une vie pastorale : de belles célébrations, avec nécessairement une équipe de laïques en appui des prêtres, la proposition du sacrement de réconciliation, de la formation type parcours Alpha et un accueil dédié, assumé par un groupe de laïcs en capacité d'orienter les personnes qui ont envie d'aller plus loin vers des dispositifs adaptés.

Ce serait un lieu où se dérouleraient par exemple les conférences de Carême

Cinq lieux sont potentiellement ciblés : Ussel, Tulle, Brive, Objat et St Antoine.

Une communication devrait être adaptée pour s'adresser au grand public et pour présenter « l'offre »

<u>3 - LES MISSIONS PRIORITAIRES POUR LES PRÊTRES</u>, le Père Évêque insistant sur la nécessaire présence du prêtre là où la Communauté peut effectivement grandir et moins pour tenter de préserver un « petit reste »

Un groupe a souhaité préciser quelques principes qui pourrait aider à la réflexion devant conduire à solliciter davantage les laïcs missionnés par les curés pour certaines activités :

• La <u>durée dans la mission</u>: suffisamment longue (à décider lors de la fin de période de 6 ans) pour avoir le temps de s'imprégner de la vie de la communauté, tisser les liens, engager et faire aboutir un projet collectif ..., mais avec une possibilité aussi dans quelques cas où cela semblerait nécessaire d'écourter (même si canoniquement c'est délicat) ou a minima d'apporter une forme de soutien.

Y aurait-il une pertinence sur ce sujet à avoir un dispositif du type « visite fraternelle » pour discerner les lieux où poursuivre est souhaitable, et ceux où écourter serait nécessaire, voire pour détecter les besoins de soutien ponctuel et/ou organiser des solutions transitoires d'appui ?

Il est souligné que les EAP sont un outil clé pour permettre aux prêtres d'avoir du soutien, de dégager du temps et de gagner en efficacité.

- C'est toujours la priorité aux <u>relations de terrain</u> qui est à entretenir, avec les élus locaux et les institutionnels, avec la communauté et les périphéries : le prêtre doit se montrer dans la vie des personnes.
- Réaliser, pour et par, chaque prêtre une <u>évaluation détaillée de son emploi du temps</u> mensuel, trimestriel et annuel pour évaluer les temps effectivement passés aux différentes missions pastorales, ceux consacrés à l'organisation matérielle et aux réunions, ceux dédiés aux rencontres sur le terrain etc ... afin d'avoir une vue objective du réel, à confronter au souhaitable, afin d'évaluer les «écarts» et les rééquilibrages.
- <u>Lors de mobilités de prêtres</u>, <u>une transmission</u>, <u>voire un tuilage</u>, pourrait être davantage structuré, afin de favoriser la prise de connaissance par le successeur et la poursuite de la vie de la communauté.
- Avoir en écho de la vision des prêtres quant à leurs missions prioritaires, celles des laïcs.

Un autre groupe, à partir des Actes des apôtres a insisté sur :

- Apprendre (ou pratiquer davantage) à déléguer en ayant constitué une équipe de laïcs et en discernant les personnes en capacité d'assumer ces missions déléguées.
- Dépasser les réticences d'un monde parfois enclin à privilégier le passé, avec la peur de devoir « remplacer le prêtre » : le prêtre doit accompagner sur les missions propres de chacun et les missions partagées

5ème Réunion CDP du 13/04//2024 3

• Le rôle du modérateur dans les organisations avec curé in solidum est très dépendant de la relation intrapersonnelle.

- Importance de la présence des prêtres sur le lieux d'évangélisation auprès de toutes les personnes qui préparent des sacrements (baptême des enfants, funérailles, demandes d'accompagnement spirituel) : mais c'est la forme de ce que l'on appelle présence qui est à réfléchir différemment.
- Dans cet exercice de modification des équilibres, il est difficile de faire abstraction du charisme personnel du prêtre et de sa capacité d'acceptation des initiatives proposées par les laïcs

Un autre groupe a insisté sur :

- la nécessaire présence du prêtre sur les lieux de vie et de contacts
- comment susciter le désir chez les prêtres d'aller toujours plus à la rencontre
- le besoin de recentrer le prêtre sur les 3 missions (annoncer, sanctifier, guider) pour créer un dynamisme de la communauté, en déléguant à des laïcs, en explicitant le cadre de la mission déléguée et en proposant de l'accompagnement
- Avoir le souci des nouveaux arrivants, avec de la convivialité
- Continuer d'appeler pour des services, même si l'on en connaît la difficulté d'être entendu. Et pour cela, donner envie, donc être heureux de la mission exercée. Pour les laïcs, comme pour les prêtres, ne pas attendre le surmenage et la lassitude, s'interroger à temps, afin de « donner l'envie » de prendre telle ou telle responsabilité

4 – L'ÉLAN POUR LA MISSION

- Avoir <u>des événements locaux</u>, sur place, susceptibles de rassembler au-delà des personnes composant nos communautés habituelles. Ces événements sont l'occasion de donner à des personnes éloignées de l'Église d'entendre une parole ou d'être touchées par une rencontre avec des chrétiens.
 - Des exemples sont données avec la crèche vivante à Brive ou des rallyes des crèches dans plusieurs lieux, qui attirent un public large et touchent des enfants de manière inattendue.

Un point clé, quelle que soit la formule choisie, est de l'inscrire dans la durée comme un RV où reviendront ceux qui auront été touchés, ce qui, dans le temps, peut irriguer et diffuser.

- Comment <u>aller encore plus au devant de celles et ceux qui ont besoin des services</u> de l'Église à un moment de leur vie (funérailles, baptêmes, mariages) et s'inscrire dans la durée.
 - En effet, sur le moment les personnes sont ouvertes, car en attente de quelque chose, mais pour que ce soit un véritable moment d'évangélisation, encore faut-il qu'il se passe quelque chose après. D'où la proposition de :
 - o faire réfléchir une petite équipe composée de bénévoles impliqués dans ces différentes pastorales dans le Diocèse (les Laïcs assumant très bien la pastorale des funérailles, par exemple, à écouter les retours qu'en font les familles des défunts) pour partager sur leurs pratiques, réfléchir sur comment aller plus loin que le moment du rituel, puis participer à diffuser auprès des autres bénévoles.
- Les visites dans les communautés locales : composées avec des personnes issues des communautés locales
- Il existe des services diocésains : sont-ils attendus pour évangéliser au sein des communautés locales ?

^{5ème} Réunion CDP du 13/04//2024 4

Membres du CDP:

ABGRALL Jean-Paul EAP de Donzenac, en Corrèze depuis 8 ans. 1ère promotion Cléophas.

ARMAND François Né à Vichy, en Corrèze depuis l'enfance, à Naves. Avocat à Tulle

AUSSEL Marie-Emilie Responsable des 6 sœurs de la communauté de Beaulieu. En charge des funérailles.

BOURQUIN Marie-France Arrivée en 1965 en Corrèze. Infirmière-psy de formation. Eygurande et Ussel. Groupe de

quartier fraternité. Trésorière pour la restauration d'une chapelle ; Secours Catholique d'Ussel

BROSSOLET Louis Vicaire général – curé d'Objat

COLLE Jean-Daniel Économe Diocésain

COURDERC Emmanuel

Brive, en Corrèze depuis 2011. membre du bureau des amis St Antoine, Pèlerinage des pères

de famille

De LUBERSAC Nicole Installée il y 10ans. Membre d'un groupe ACI, de l'EAP Lubersac-Pompadour et animation

liturgique (13 Clochers)

Argentat (35 clochers). Diacre depuis 2015. en retraite depuis Oct 2022. Catéchuménat,

EAP Plateau Bortois. Agricultrice. Entretien des églises. Formation Cléophas – catéchiste pendant 27 ans

FRÉMONT Alain mariage, EAP ...

Mission : délégué diocésain pour la mission en monde rural

GATIGNOL Marie-Jo

JOLIVET Emmanuel

Directeur inter diocésain à Limoges de l'enseignement catholique (9500 élèves et étudiants et

30 établissements). Un projet diocésain : une école pour se construire

LABINAL Danick

Originaire du Gard. Un des 5 frères du sanctuaire St Antoine de Padoue. Investi dans le tiers

ordre franciscain. Etc ...

LAMIRAND Dominique Ayen et Brive. Responsable de la pastorale de la santé depuis 2014. Hospitalier de Lourdes.

MASSONI Guillaume EAP Saint Pantaléon – responsable de secteur des END

PATIER Béatrice Brive, chargée de l'œcuménisme, Animation liturgique et Accompagnement deuil et fraternité

des défunts

PEYRE François

Brive, ordonné diacre en 2001. Aumônier du Secours catholique. Chemins de St Jacques.

Accompagnement obsèques.

ROSIER Évelyne Issandon, responsable de la catéchèse et du catéchuménat, équipe diocésaine de formation,

Coordination parcours Cléophas. Adjoint au service diocésain des pèlerinages.

de SAINT MARTIN Raphaël Prêtre de la Communauté Saint Martin – communauté locale de Brive

TALAMONA Renée Membre EAP Tulle. Pastorale de la Santé, familles en deuil et catéchuménat adultes

TEXIER Gilles Revenu en Corrèze il y a 3 ans. Préparation au baptême. Rédacteur en chef de **Église en Corrèze**

et responsable diocésain de la communication.

Marcillac la Croisille dans l'EM d'Ussel- Psychologue retraitée - formation en théologie.

VOUILLOUX Marie-Odile Préparation des messes,

Équipe d'accompagnement au discernement pour les futurs diacres. Service de l'exorcisme en équipe

en lien avec le prêtre exorciste Limoges/Tulle. Écoutante bénévole de personnes en deuil périnatal.

WOSINSKI Davis Prêtre – EM d'Ussel

ZIMMERMANN Bernard Ordonné en Juin 2017. Curé de Seilhac et Corrèze, aumônier de Prison, juge à l'officialité de Bordeaux

et participant à différents conseils.

* 7